

Contexte

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a introduit la dimension de handicap psychique, considéré comme un résultant d'une maladie mentale et entraînant de nombreuses incapacités à la vie relationnelle, sociale et professionnelle.

Cette loi donne de ce fait un nouveau cadre d'appréhension de la psychopathologie, et elle a fait bouger les lignes de démarcation des deux secteurs sanitaire et médicosocial, rendant leur articulation et leur coopération indispensables.

Cette évolution infère une transformation significative des dispositifs de soin et d'accompagnement médicosocial et des pratiques professionnelles de ces deux secteurs.

Public concerné

Infirmier(e)s, aides-soignant(e)s.

Objectifs globaux

"Savoir ce que recouvrent les notions de troubles et handicap psychique."

"Comprendre impacts et enjeux de la reconnaissance du handicap psychique pour les personnes et les établissements."

"Savoir mener un entretien d'évaluation des troubles psychiques."

"Savoir construire un projet personnalisé pour les personnes présentant un handicap psychique."

Méthodes pédagogiques

- Apports didactiques, échanges.
- Commentaire du rapport Charzat.
- Cas concrets et exercices pratiques.
- Analyse des pratiques professionnelles.

Programme

- **Troubles psychiques et handicap psychique, de quoi parle-t-on ?**
- **Éléments de compréhension de l'avènement du handicap psychique dans le champ du médicosocial :**
 - La loi de 2005 et les nouveaux attendus.
 - Les impacts sur les dispositifs de soin, d'accompagnement et les pratiques professionnelles.
- **Les différents troubles psychiques :**
 - Etats anxieux, troubles de l'humeur, de la personnalité, etc.
- **Troubles psychiques et lignées pathologiques.**
- **Les impacts des troubles psychiques :**
 - dans la vie quotidienne, sociale, relationnelle.
- **Le handicap :**
 - Les grandes catégories de handicaps.
 - Maladies mentales et handicap psychique.
- **Des troubles psychiques au handicap psychique :**
 - Entretien clinique, partage d'informations en équipe pluridisciplinaire et jugement clinique.
 - Prudence et positionnement éthique.
- **Le projet de soin et d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.**